



## Resiliation d un contrat irrevocable

Par **rose**, le **29/05/2010** à **01:06**

Bonjour,

j'ai signe un contrat irrevocable de 165 euro sur 48 mois avec star web le 26.05.2010. que puis je faire pour resilier, aider moi svp. Merci à vous.

Par **amajuris**, le **29/05/2010** à **20:20**

bonsoir,

vous dites vous même que vous avez signé un contrat irrévocable.

donc vous ne pouvez pas le résilier.

sauf à entamer une procédure judiciaire dont l'issue est incertaine.

cordialement